



déçu par le système

Par **julotte**, le **22/03/2023** à **18:54**

Bonsoir à tous et toutes
Ma mère est en epha et non en ephaD (le D important) depuis plus d'1 an. La maison de retraite a fait une demande d'aide pour une aide ménagère et courses (gel douche dentifrice) Je vais ainsi que mon époux rendre visite à ma mère 3 ou 4 fois par semaine .et le samedi.Concernant les courses , j'ai signalé au service des aides APA,qu'il n'était pas nécessaire de payer pour les courses puisque nous rendions visite à ma mère régulièrement (j'en ai informé le tuteur et la maison de retraite) Une aide 11 heures a été accordée , 7 ou 8 heures de ménage alors qu'elle paie 2400 euros franchement scandaleux en plus il a fallu que j'aille voir la directrice car le ménage dans la chambre était très mal fait . Après mes réclamations (4 fois) on m'a répondu qu'il manquait de personnel , bien évidemment j'ai répondu que c'était pas son problème car a la fin du mois le prix ne changé pas pour autant.
J'ai demandé à la maison de retraite si le montant accordé par ces aides était déductible de la facture qui s'élève quand même a 2400 Euros par mois . Eh bien NON ...
" A QUI PROFIT LES AIDES " aux personnes âgées ou aux ephad ?...
Malheureusement il n'y a pas que ça , facturation du kiné a la sécu (nous faisons la même que lui (rien a voir avec la gymnastique du mercredi qui là est très très bien , et les infirmières pour donner des cachets aux résidents facturation à la sécu ... (tous les jours)
Quand je vois tout ça je suis " ETONNEE DU SYSTEME "

Par **julotte**, le **23/03/2023** à **10:56**

Bonjour
Merci pour vous êtes intéressé sur mon sujet, mais je voulais tout simplement exprimerrnma colère envers soit disant les professionnels (magouille)
Malheureusement je ne sais vers qui me tourner pour dénoncer toutes ces pratiques.
Bonne journée à toutes et tous